

# BARDONNEX INFORMATION



Vision future du chemin d'Archamps – présentation publique 12 octobre 2023

## ***L'actualité communale***

*Réaménagement du chemin d'Archamps P.3*

*Nouvelle école, un projet d'envergure enfin en marche ! P.3-4*

*Raclette party du Centre Entente – 17 novembre 2023 P.8*

## Le mot du comité

C'est avec plaisir que je rédige ce texte, en ce début du mois de novembre, pour remercier tous nos membres, nos élu.e.s., les habitantes et habitants qui, au fil de nos événements apéros du Centre 2022-2023 ont répondu présent.e.s et nous ont permis de pouvoir entendre vos préoccupations et vos visions pour notre commune. Ces moments partagés et conviviaux restent l'axe principal de notre engagement politique, à savoir, vous connaître, vous entendre et vous représenter quant aux intérêts communs et aux enjeux à venir pour notre commune.

Nos élu.e.s sont tous engagé.e.s en qualité de président.e.s dans des commissions clés. Sylviane Schrag est présidente de la commission sociale et culture, Anne Antille est présidente de la commission aménagement, urbanisme et mobilité, elle est également vice-présidente du Conseil municipal et Benoit Gaud est président de la commission routes, travaux et emplacements communaux. Nos magistrat.e.s sont également au cœur de projets importants, en cours ou déjà réalisés, qui inscrivent notre commune face aux enjeux des changements indispensables pour le bien-être de toutes et tous. Ainsi, Béatrice Guex Croisier, notre Maire, est en charge de la commission des finances, économie et sécurité et de la commission sociale et culture. Luc Lavarini, notre Adjoint, quant à lui, est en charge de la commission environnement et développement durable et de la commission bâtiments, école et sport. Notre comité composé de Sylviane Schrag, vice-présidente, Nathalie Potet, membre, Théo Cancela, secrétaire et Bernard

Boymond, membre, a été rejoint par Maé Jalliffier, étudiante à la haute école de gestion, qui a intégré notre équipe en qualité de trésorière. Le Centre et Entente de Bardonnex est un groupe qui s'inscrit dans la pluri-complémentarité des idées, des projets, des débats, des personnes.

En 2025, se tiendront les élections communales et l'occasion de pouvoir inscrire nos, vos, engagements et projets dans un programme, une vision qui se concrétisera à travers l'élection. C'est l'occasion de pouvoir participer à notre commune de demain, c'est l'occasion d'expérimenter un engagement riche de la collégialité qu'il impose, riche dans le processus entre l'élaboration d'un projet jusqu'à sa concrétisation politique et riche dans la représentation de la fonction : agir pour le bien commun tout en préservant une identité. Ainsi, vous toutes et tous qui souhaitez venir enrichir notre groupe, membres, futurs candidat.e.s n'hésitez plus, vous trouverez un groupe dynamique, festif et engagé pour notre commune. Notre agenda, ci-après, vous permettra de venir discuter et partager un moment festif. Nous restons à votre disposition pour discuter, en tout temps, avec vous. En espérant vous voir ou vous revoir bientôt dans l'un ou l'autre de nos événements à venir, nous vous souhaitons, d'ores et déjà, de belles fêtes de fin d'année.

**Véronique Crettenand**  
Présidente du groupe Le Centre Entente

## À vos Agenda

### Apéros

- **9 mars 2024 :**  
Fontaine de Landecy
- **25 mai 2024 :**  
Fontaine de Bardonnex
- **21 septembre 2024 :**  
Ch. d'Archamps, Croix-de-Rozon

### Raclette Party

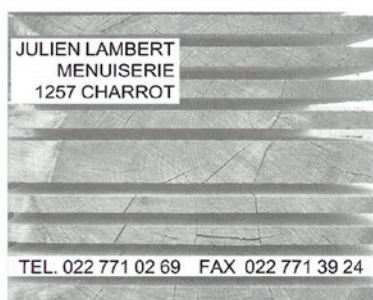
**17 novembre 2023 : salle polyvalente de Compesières (apéros offert, repas payant, sur inscription)**

### Caucus

- **9 novembre 2023**
- **13 décembre 2023**
- **31 janvier 2024**
- **13 mars 2024**
- **17 avril 2024**
- **6 mai 2024**
- **5 juin 2024 avec repas des familles**

### Séance du Conseil Municipal

- **14 novembre 2023**
- **19 décembre 2023**
- **6 février 2024**
- **19 mars 2024**
- **23 avril 2024**
- **14 mai 2024**
- **11 juin 2024**



## Point de vue

### Réaménagement du chemin d'Archamps

Dans le cadre du Plan localisé de quartier (PLQ) La Mûre et la réalisation de 5 immeubles, la commune a l'obligation de renouveler l'entier des canalisations sous le chemin d'Archamps afin que les eaux usées et les eaux propres de ce nouveau quartier puissent être traitées de manière appropriée.

Sachant que le chemin d'Archamps devra être ouvert pour permettre ces travaux sur le réseau secondaire, la commune a engagé une réflexion plus large dans le but de réaménager ce chemin afin de le rendre plus convivial et accueillant.

Ce réaménagement s'accompagnera de la réalisation d'un éco-point pour faciliter le tri et partant, d'améliorer le taux de recyclage, ce qui devrait susciter la même satisfaction et le même enthousiasme que pour tous les autres éco-points communaux.

Actuellement ce chemin ressemble plus à un parking à ciel ouvert qu'à une plaisante allée. Chemin autour duquel fleurissent immeubles et bâtiment de la Bossenaz, laquelle accueille les associations des Seniors et de la Mémoire de Bardonnex, le local des jeunes « Bardozoo », géré par la Fondation pour l'animation socioculturelle (FASe), ainsi qu'une salle destinée à la location pour la population de la commune.

La volonté de réaménager ce chemin avec de la végétation est bien présente et vient en amont du projet de loi climat cantonal du Conseil d'Etat, qui demandera de planter de nouveaux arbres afin d'atteindre un taux de canopée de 24%. Bien que notre commune soit grandement rurale, la



Présentation publique à La Bossenaz

Croix-de-Rozon est celui des villages le plus urbanisé et notre groupe estime de son devoir d'inverser cette tendance lorsque c'est possible.

Une présentation publique a eu lieu le 12 octobre. Celle-ci a réuni près de 70 personnes qui se sont inquiétées des désagréments liés à la création d'un éco-point et de la perte de places de parkings. Cependant, il a été possible de rassurer ces personnes en partant de l'expérience des éco-points de la place de Brunès à Bardonnex et de celui de la route des Hospitaliers et en précisant que les places supprimées seront limitées au nombre de 5.

Apporter une amélioration sur ce chemin fortement urbanisé représenterait une réelle plus-value et contribuerait à améliorer la qualité de vie des habitantes et habitants. Le Centre est convaincu qu'il s'agit là d'une véritable opportunité qu'il faudra savoir saisir car elle ne se représentera pas avant de longues années.

**Béatrice Guex-Crosier, Maire.**

### Nouvelle École de Bardonnex : Un projet d'envergure enfin en marche !

Après de nombreuses années d'attente, la commune de Bardonnex est sur le point de voir se concrétiser un projet qui a été au cœur de nombreuses discussions pendant plus de 25 ans. L'autorisation de construire pour la nouvelle école a enfin été obtenue et les travaux tant attendus vont pouvoir bientôt commencer. Ce projet est

le fruit d'un grand travail de collaboration entre la commission des bâtiments, le bureau d'architectes Ferrari et le service technique de la commune.

Les travaux prévus pour la construction devraient débiter prochainement et l'objectif est que tout soit ter-



**CARROSSERIE  
H. CHEVROT**  
Henri Chevrot  
Véhicules de remplacement

Route de Saconnex-d'Arve 165  
1228 Plan-Les-Ouates  
h\_chevrot@hotmail.com  
022 771 21 80  
079 206 52 17



**BOYMOND S.A.R.L.**  
**ÉLECTRICITÉ**

Chemin des Epinglis 21  
1257 La Croix-de-Rozon

- Courant fort et courant faible
- Téléphone, VOIP, Réseau
- Télévision, IPTV, Vidéo surveillance
- Service dépannage

022 771 17 97  
info@boymond.ch www.boymond.ch



miné pour la rentrée scolaire de 2025. Une fois achevé, le bâtiment disposera de 14 salles de classe modernes, offrant aux élèves un espace propice à l'apprentissage et à l'épanouissement. Outre les salles de classe, l'école comprendra également un restaurant scolaire, un dojo et une salle de gymnastique qui servira de salle communale pour accueillir diverses activités communautaires.

### Une école de qualité respectueuse de l'environnement et du développement durable

L'une des caractéristiques les plus marquantes de cette nouvelle école est son engagement en faveur de l'environnement et du développement durable. Bardonnex est une commune qui attache une grande importance à ces valeurs et cette école reflétera cet engagement. Toutes les étapes de la construction ont été soigneusement

planifiées pour minimiser l'impact sur l'environnement et des technologies modernes seront intégrées pour réduire la consommation d'énergie.

La construction en bois est l'une des caractéristiques de cette nouvelle école. Le choix du bois a été motivé par son caractère renouvelable, sa durabilité et son faible impact environnemental. Pour minimiser sa consommation d'énergie et promouvoir l'utilisation d'énergies renouvelables, le bâtiment sera également équipé de panneaux photovoltaïques pour alimenter les besoins énergétiques de l'établissement. Les bâtiments seront chauffés par un chauffage à pellets. Le chauffage aux pellets est un moyen de chauffage respectueux de l'environnement qui remplace avantageusement les systèmes de chauffage traditionnels au gaz ou au mazout. En utilisant cette technologie, l'école réduira sa consommation d'énergie fossile. Un système de récupération d'eau de pluie sera également présent dans cette nouvelle construction.

La nouvelle école de Bardonnex incarnera donc le mariage entre une infrastructure moderne et des pratiques durables.

La perspective de voir la construction de la nouvelle école de Bardonnex enfin débiter suscite un grand engouement de la part des habitants de la commune. Dans l'attente de voir les premiers « coups de pioche », le Centre Entente de Bardonnex vous remercie pour la confiance témoignée tout au long du développement de ce magnifique projet !

Luc Lavarrini, adjoint au Maire

## Echos des conseillers.ères

### Un camion tonne pompe

C'est le 21 aout dernier, que les commissions « Finances et Sécurité » des communes de Bardonnex et Perly Certoux ont été conviées à une présentation, concernant le remplacement du camion tonne pompe.

En quelques lignes, il s'avère que le véhicule actuel (1982) est en mauvaise état et ne respecte plus les normes anti-pollution.

De plus, les multiples pannes nécessitent de longues immobilisations, car l'obtention de pièces de rechanges devient de plus en plus compliqué. En l'état, il n'est plus exploitable et ne peut plus être remis en état. Pour les non-initiés, Le tonne pompe est un véhicule avec du matériel embarqué, qui permet le transport de personnes et est équipé d'une réserve d'eau. Il permet d'opérer sur l'ensemble de notre territoire communal et limite la diversité des véhicules (mu-

**Aurélien Lacraz**  
 t. 078 726 77 07  
 e. aurelcc@hotmail.com  
 Vendange mécanique,  
 travaux viticoles et agricoles



1257 Bardonnex

**UNI-VERT PAYSAGISTES SA**



Entretien parcs & jardins - Tailles - Créations  
 Chemin des Epinglis 21 - 1257 Bardonnex  
 +41 79 413 55 20  
 thierrymonnat@bluewin.ch



tualisation du matériel). L'appui de la réserve d'eau permet non seulement de garantir une intervention rapide en évitant le déploiement des tuyaux mais permet également de faire tampon et réguler la pression des hydrantes.

Nous ne disposons pas d'une pression régulière sur les 65 bornes hydrantes réparties sur notre commune. Une pression de 6-7 bar est requise pour une utilisation optimale de celle-ci, ce qui n'est malheureusement pas le cas dans de nombreuses zones de notre territoire.

Un groupe de travail, regroupant les capitaines, lieutenants, sergents et sapeurs des compagnies de Bardonnex et Per-

ly compétents dans les domaines concernés, a été créé et des séances de travail ont été réalisées avec la participation soutenue des services du GSIS afin d'étudier les différentes solutions. Un travail considérable et abouti a été réalisé, en tenant compte des aspects financiers et des réels besoins. La possibilité de reprise d'un camion d'occasion n'a pas été écartée et reste ouverte, mais les contraintes liées au dimensionnement de notre caserne limite les alternatives à notre disposition.

Le capitaine Schumacher du GSIS, souligne la qualité du travail réalisé par le groupe de travail. Il soutient grandement le projet et sa présence lors de la séance démontre le réel besoin. L'étude définissant le dimensionnement du véhicule est selon lui cohérente, adaptée et sans excès.

Bien que conscient que d'importants investissements sont actuellement engagés, la sécurité de nos communiens nous semble être une priorité. Nous ne pouvons que féliciter le travail accompli et nous appuyons les professionnels dans ce projet.

**Marc Boymond, conseiller municipal**

## Commission des routes : point de la situation

Suite à la pause estivale, la commission des routes, travaux et emplacements communaux s'est réunie afin de faire le point sur les dossiers en cours et surtout pour établir une priorité parmi ceux-ci.

A l'heure actuelle, nous avons un problème de ressource au sein de l'administration communale. En effet, la construction de la nouvelle école mobilise fortement nos employés, ralentissant ainsi l'avancée d'autres projets. C'est pourquoi notre commission a établi une liste de priorité qui permettra à l'administration, le temps venu, de mener à bien notre programme, dans un ordre souhaité. Ci-dessous, voici la liste des différents sujets à traiter.

1. **Assainissement et réaménagement du chemin d'Archamps** : ce dossier est une priorité puisqu'il doit permettre de raccorder les nouvelles constructions de la Mûre sur les collecteurs d'eau du chemin d'Archamps. Cela permettra de remettre en état les canalisations de ce secteur qui sont en mauvais état. Il est également prévu de profiter de ces travaux pour réaménager la zone en surface. Une présentation publique a eu lieu le 12 octobre dernier.
2. **Sécurisation de la piste cyclable de la route des Hospitaliers**. La commission désire soumettre des demandes aux propriétaires des terrains adjacents, afin de faire quelques aménagements permettant de donner plus de visibilité sur certains virages dangereux. Entre temps, le service cantonal de la mobilité a



**BRILTOUNET**  
Route de Verbois 17 – 1288 Aire-la-Ville  
Tél 022 343 55 55 – [proprete@briltounet](mailto:proprete@briltounet)  
[www.briltounet.ch](http://www.briltounet.ch)



**A.S. BOIS** sàrl  
CHARPENTE - MENUISERIE  
15, rte du Gratillet - 1257 Bardonnex  
Mob. 079 816 60 66 - Tél. 022 771 33 00  
Fax: 022 771 33 01 - [info@asbois.ch](mailto:info@asbois.ch)

**Anthony Sapey**  
[www.asbois.ch](http://www.asbois.ch)

prévu de faire une mini-étude afin de rendre cette piste cyclable plus sécurisée. Nous attendons les résultats fin 2023/début 2024.

3. **Sécurisation des traversées des routes des Hospitaliers, au niveau du chemin Verbant et de la route d'Anncy au niveau du chemin Surpierre.** Une étude cantonale est en cours au niveau de la route des Hospitaliers afin d'aménager une traversée piétonne et cycliste sécurisée avec un feu de signalisation ainsi qu'une réduction de la vitesse des voitures à 60km/h. Concernant la route d'Anncy, une enquête publique a été ouverte par l'office cantonal des transports, dans le but de limiter la vitesse à 50 km/h entre les localités de Croix-de-Rozon et Drize, étant donné l'absence d'aménagements pour les cyclistes et les piétons. L'exécutif a reçu dernièrement le conseiller d'état en charge de la mobilité, Pierre Maudet, la réduction de la vitesse sur ces routes est en très bonne voie.
4. **Réfection du chemin de la Peutasse.** Notamment le tronçon nord qui longe le terrain synthétique jusqu'au château.

5. **Installations de bancs et de cannettes supplémentaires.**
6. **Elaboration d'un parcours Vita sur la commune.**
7. **Chemin piétonnier à créer dans la zone des Epinglis.**
8. **Mise aux normes** des zones 20km/h et 30km/h. Ce projet est une demande du canton.
9. **Réfection du pont de la Savate.**

Le thème de la sécurité sur les différents axes autour de la Croix-de-Rozon est un sujet récurrent et étudié de longue date dans notre commission. Etant donné qu'il s'agit de routes cantonales, la commune n'a pas de pouvoir d'action direct sur celles-ci.

Nous sommes contents de constater que le canton a enfin pris les choses en main et que des solutions pourraient être trouvées assez rapidement.

**Benoit Gaud, conseiller municipal**

## Le Centre Entente en quête de solutions pour maintenir l'accès aux transports publics à un prix abordable

Dans un contexte de suppression imminente des cartes journalières CFF des communes à partir du 1er janvier 2024, le groupe le Centre Entente se mobilise pour trouver des alternatives favorisant l'utilisation des transports publics. Face à la décision des CFF et de l'Alliance SwissPass, les habitants de Bardonnex ont exprimé leur préoccupation et leur désir de maintenir un accès abordable et pratique aux transports en commun.

En effet, depuis de nombreuses années, la commune de Bardonnex propose à ses habitants la possibilité d'acheter des cartes journalières CFF. Ces cartes offrent aux voyageurs 24 heures de déplacements en deuxième classe, couvrant l'ensemble du réseau de bus, de car postal, de tram et de train, parfois même de bateau. L'approche simple, efficace et bon marché a rendu ces cartes très populaires, particulièrement les week-ends.

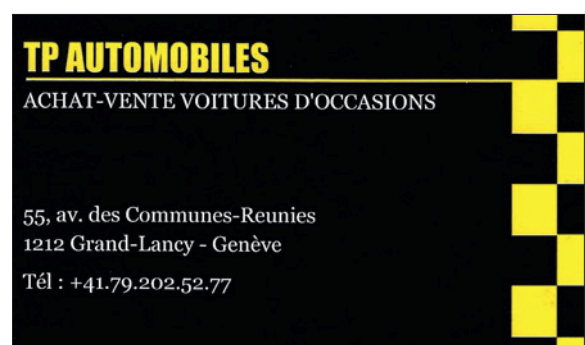
L'annonce de la suppression des cartes journalières CFF des communes à fin 2023 a donc suscité une vive réaction auprès de la population. Malgré les efforts de la commune

pour maintenir cette offre via une résolution votée à l'unanimité par le Conseil municipal en mai 2021, les négociations avec l'Association des Communes Suisses (ACS), les CFF et l'Alliance SwissPass ont abouti à une solution qui ne privilégie plus les habitants de la commune.

Face à ce défi, le groupe du Centre Entente au sein du Conseil municipal a présenté une résolution. Cette proposition demande de maintenir le budget 2024 de Bardonnex pour l'achat des cartes journalières CFF des communes. Ce montant servira à étudier une ou plusieurs solutions de substitution afin de garantir un accès aux transports publics à un coût attractif et accessible au plus grand nombre.

Nous considérons cette démarche comme un acte d'intérêt général visant à garantir l'accès aux transports collectifs à Bardonnex malgré la suppression des cartes journalières CFF des communes.

**Vincent Buhagiar, conseiller municipal**



## Repose en paix

Le 29 avril, **Gabriel Dethurens** décédait dans sa 74ème année. Domicilié à Laconnex, il était le mari de Mimi Gaud, native de Charrot. Il avait été pendant plusieurs années secrétaire général de la commune de Laconnex. Papa de 2 enfants et grand-papa de 4 petits-enfants, il était aussi le frère de Marie-Thérèse Crettenand de Charrot, le beau-frère et le cousin de nombreuses familles de notre commune.

Une grande dame de notre parti nous a quittés :

**Denise Kessler** quittait le 23 mai dernier à l'âge de 88 ans, la grande famille du parti démocrate-chrétien, aujourd'hui Le Centre. En effet après avoir été conseillère municipale et conseillère administrative du Grand-Saconnex, elle a présidé et milité pour le Groupement des Femmes. Elle fût la première représentante du Centre à siéger au sein de « Stop Exclusion ». Elle aimait beaucoup Compesières et nous fit l'honneur de participer à plusieurs de nos assemblées générales.

Le 4 juin, **Antoine Micheli** s'éteignait dans sa 95ème année. Domicilié à Landecy, il était papa de 4 enfants, grand-papa et arrière grand-papa. Il fût l'un des premiers élus à siéger au conseil municipal sous la bannière « PDC et Entente Communale. » Amoureux de la nature, il écrivait dans notre journal, en 1978 déjà, un texte sur l'environnement. Il avait fait partie du groupe spontané !

Le 4 juin, **Rocco Colella** laissait sa femme et ses filles dans une grande tristesse après des mois de maladie. Il était domicilié au chemin d'Archamps.

**Lucienne Piola-Delétraz** s'éteignait le 7 juin dans sa 93ème année. C'était la maman de Michel et la grand-maman d'Anouk. Lucienne faisait partie des Seniors de Bardonnex.

Le 6 juin, **Pierre Mathonnet** est décédé à la veille de ses 76 ans. Il avait été candidat DC et Entente pour le conseil municipal.

**Elisabeth Blanc** quittait les siens le 14 juin. Ancienne élève de l'école de Compesières, elle était la sœur d'Anne-Marie

et la belle-sœur de Christine Blanc de Saconnex-d'Arve. ..

Le 22 juin, **Claude Giacobino** est décédé à l'âge de 81 ans. Domicilié à Landecy, il était l'époux de Suzanne et le papa de Florian ancienne et ancien conseillers municipaux.

Le 7 août **Thierry Marbach** s'en est allé vers de nouveaux espaces à l'âge de 55 ans laissant son épouse Séverine, née Bourqui, et ses enfants Valentin et Julie seuls avec leur peine. Thierry a donné des cours de gym à de nombreux Bardonnésiens durant plusieurs années.

Le 25 août, dans sa 73ème année, **Jean-Charles Delétraz** a rejoint les étoiles après plusieurs mois de maladie. Domicilié à Bardonnex, il était le mari de Marlyse, papa de Marie-Laure et Jean-Baptiste et grand-papa. C'était aussi le frère de Claire-Lise, Claudine et d'Anne-Marie qui habitent dans notre commune. Il a été conseiller municipal puis adjoint DC et Entente. Il était membre de plusieurs sociétés communales dont Mémoire de Bardonnex pour la réalisation du livre sur la commune qui lui tenait à cœur.

Le 14 octobre dans sa 92ème année **Cécile Dorthe** s'est éteinte. C'était la sœur et la belle-sœur de Sylviane et Jean Laverrière. Cécile habitait le chemin d'Archamps. Elle aimait bien retrouver le club des Seniors le mercredi à la Bossenaz.

Mme **Jeanne Bon** est partie après une longue vie. Elle était l'épouse de feu Jean-Jacques Bon. Habitante de la Croix-de-Rozon, elle fut entourée par sa filleule ces dernières années.

**A tous ceux qui furent dans la peine, nous redisons toute notre sympathie et toute notre amitié.**



**Pierrette Sapey.**

**FERBLANTERIE**  
ENTRETIEN DE TOITURES  
**JACKY PAHUD**

1765, ROUTE DE FOLIAZ - 1257 CHARROT (GE) - TÉL. 022 771 17 09 - FAX 022 771 17 58

Contact technique  
Pahud Jacques : jacky@jackypahud.ch / 079 200 74 33  
Russi Grégory : gregory.russi@jackypahud.ch / 078 408 54 35

Administration  
Pahud Yvette : yvette@jackypahud.ch / Pahud Lisa : lisa@jackypahud.ch

**CEFIBAT**  
TOITURES s.à.r.l

CHARPENTE COUVERTURE ETANCHEITE  
FERBLANTERIE ISOLATION ENTRETIEN

2, route de Foliaz - 1257 Charrot  
T 022 736 37 40 - [www.cefibat.com](http://www.cefibat.com)

## Séance du cartel des associations - A quoi sert-il ?

Pour les Sociétés communales, c'est le rendez-vous à ne pas manquer, c'est le jour où chacune des sociétés communales peut annoncer la date de sa manifestation et réserver la salle. Cette année était d'autant plus importante, puisque nous sommes à l'aube de la démolition de la salle communale.

Ainsi, ce 30 août 2023 toutes les sociétés de la commune au nombre de 43, étaient réunies dans cette salle communale, en attente des décisions prises pour les deux années à venir. Monsieur Luc Lavarini a de suite tenu à rassurer l'assemblée en annonçant, que toutes les sociétés avaient été relogées, soit sur la Commune, soit dans les Communes avoisinantes.

Les sports d'arts martiaux et de gymnastique ont ainsi pu être installés dans l'ancienne poste à la Croix-de-Rozon, d'autres associations se partageant la Bossenaz, la Polyvalente et la salle saint Sylvestre. Le badminton ira lui à Perly et nos jeunes gymnastes se rendront à la salle du Sapey à Lancy.

Une fois cette donnée posée, restait à fixer les dates pour que chaque société puisse organiser ses manifestations ou son assemblée générale. Dans une ambiance conviviale, chacune des sociétés a pu trouver les dates et s'accommoder afin de ne pas avoir plusieurs manifestations en même temps sur la commune.

Un grand merci aux employés communaux et à Monsieur Lavarini pour ce travail colossal, ou plus exactement ce casse-tête à faire coïncider les besoins avec les salles de la commune à disposition.

En mon nom et certainement en celui de toutes les associations, je remercie sincèrement la Commune de BARDONNEX, sans qui, nous aurions eu beaucoup de mal à subsister et par-delà à cultiver le lien social si important pour notre groupe.

**Sylviane Schrag, conseillère municipale**



**RACLETTE PARTY**  
DU CENTRE

**CHF 30.-**  
APÉRITIF ET DESSERT OFFERTS

<b>17 NOVEMBRE</b>	<b>DÈS 18H00</b>
--------------------	------------------

**SALLE POLYVALENTE**  
ROUTE DE CUGNY 95  
1257 COMPESIÈRES

RSVP D'ICI AU 10 NOVEMBRE  
[INFO@BARDONNEX.LE-CENTRE.CH](mailto:INFO@BARDONNEX.LE-CENTRE.CH) OU [076.223.05.37](tel:076.223.05.37)

\* Le Centre  
Entente Bardonnex